

## Délégation de signature

-oOo- DECISION D22/009 -oOo-

**Madame Marie-Odile SAILLARD,**

**Directrice générale du Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville  
Directrice du Centre Hospitalier de Briey  
Directrice du Centre Hospitalier de Boulay  
Directrice de l'EHPAD de Creutzwald**

- Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif aux attributions des directeurs d'établissement public de santé,
- Vu les articles D. 6143-33 à D. 6143-35 et R. 6143-38 du Code de la Santé Publique, relatifs aux modalités de délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,
- Vu le décret du Président de la République en date du 6 juillet 2015 portant nomination de la Directrice Générale du Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville, **Madame Marie-Odile SAILLARD**, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015,
- Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion nommant **Madame Marie-Odile SAILLARD**, Directrice d'hôpital, Directrice Générale du Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville, et dans le cadre de la convention de direction commune, en qualité de Directrice du Centre Hospitalier de Briey, du Centre Hospitalier de Boulay, ainsi que de l'EHPAD de Creutzwald à compter du 28 juin 2019,
- Vu la convention de direction commune du 4 juillet 2007 établie entre le Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville et le Centre Hospitalier de Briey,
- Vu l'avenant n°1 à la convention de direction commune entre le Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville et le Centre Hospitalier de Briey, intégrant le Centre Hospitalier de Boulay en date du 1<sup>er</sup> février 2018,
- Vu l'avenant n°2 à la convention de direction commune entre le Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville, le Centre Hospitalier de Briey et le Centre Hospitalier de Boulay, intégrant l'EHPAD de Creutzwald en date du 23 août 2018,
- Vu la convention de mise à disposition entre le Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville et le Centre Hospitalier de Briey en date du 31 octobre 2016,

## DECIDE :

- Article I.** Délégation est donnée à **Madame Karine VACQUANT, adjoint des cadres à la direction des ressources humaines du Centre Hospitalier de Briey** à l'effet de signer, pour le CH de Briey, au nom de la Directrice Générale, **durant les seules périodes d'astreintes**, afin de répondre à l'imprévu et à l'urgence :
- Tous actes nécessaires à la continuité du service public ;
  - Tous actes nécessaires à la prise en charge des malades, y compris les prélèvements d'organes ;
  - Les décisions concernant les patients admis en « soins psychiatriques sous contrainte » sur décision du Directeur ;
  - Les autorisations de sortie concernant les patients admis « en soins psychiatriques sous contrainte » sur décision du représentant de l'Etat ;
  - Tous actes conservatoires nécessaires à la sauvegarde des personnes et des biens et au maintien en fonctionnement des installations de l'établissement ;
  - Les dépôts de plainte auprès des autorités de police et de justice.
- Article II.** La présente délégation exclut les actes et relations avec la presse et les autorités de tutelle, les conventions, contrats et marchés.
- Article III.** Cette délégation est assortie de l'obligation pour le titulaire de rendre compte des opérations réalisées à l'autorité délégante.
- Article IV.** La présente délégation de signature sera communiquée en application de l'article D 6143-35 du code de la santé publique, aux membres du Conseil de Surveillance et aux agents du Trésor.
- Article V.** La présente délégation de signature fera l'objet des mesures de publicité prévues à l'article R. 6143-38 du Code de la Santé Publique, au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Moselle et d'un affichage dans l'établissement.
- Article I.** La signature du titulaire de la présente délégation figure en annexe et vaut communication à l'intéressée.

A Metz, le

13/07/2022

**Marie-Odile SAILLARD**

Directrice Générale du CHR de Metz-Thionville  
Directrice du CH de Briey  
Directrice du Centre Hospitalier de Boulay  
Directrice de l'EHPAD de Creutzwald

# ANNEXE

## Astreinte Administrative au Centre Hospitalier de Briey

Prénom et nom	Grade	Notifiée le	Signature
Karine VAQUANT	Adjoint des cadres	15/07/22	